VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du jeudi 26 juin 2014

Présents : MM & Mme Defat A, Bourgmestre-Président,
Arnould P, Poncelet J , Houthoofdt A, Echevins,
Joris B, Présidente CPAS,
Dachy F, Lemmens V, Adam D, Pochet A, De Wachter P, Conseillers,
Mathieu J, Directeur général.

Absents MM & Mme Denis G, Echevin
Gobert A, Istace F, Albert A, Maqua J, Georges N, Gérard A., conseillers.

Il est 18 H . Le Président ouvre la séance.

Monsieur Dachy prend la parole et explique son courroux de voir une séance du Conseil Communal à 18 H. et le jour d'un match des « Diables Rouges ». Pour ne pas que la séance soit bâclée, il déclare que son groupe quitte la séance. Le Président lui demande, eu égard aux personnes étrangères à l'Administration Communale présentes pour les dossiers ADL (Mme C.Vintens et Mr E.Borecky de la Sté NGE) et le dossier P.I.T. (M.JP Chenot, Infirmier-Chef Urgentiste de Vivalia), de rester au moins pour ces points.
M.Dachy n'adhère pas à cette proposition et quitte la séance avec la totalité de son groupe.
Le Directeur général constate que le quorum n'est plus acquis (7 présents) et le Président lève la séance à 18 H 05.

Approuvé en séance du 10 juillet 2014.

Par le Conseil :

Le Directeur général, le Bourgmestre,